






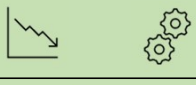




































Une politique énergétique et une gestion du bâti exemplaires

Axe Stratégique	Objectif Stratégique	Action	Caractéristiques	
EN1. Efficacité énergétique du bâti et adaptation aux effets du changement climatique	Améliorer la performance énergétique des bâtiments de la Ville, du CPAS, de la Régie foncière et des SISF	Rénover le parc de bâtiments de la Ville pour atteindre une moyenne de PEB C+ en 2030 et la neutralité énergétique en 2040		
		Elaborer une stratégie de rénovation énergétique des bâtiments de la Ville à court et moyen terme, en vue d'atteindre les objectifs 2030 (Plan Climat) et 2040 (neutralité carbone Révolution)		
		- Former les agents de la Ville pour devenir certificateur énergétique agréé et finaliser la certification énergétique des bâtiments de la Ville, par ordre décroissants des bâtiments les plus consommateurs.		
	Réduire la consommation énergétique des bâtiments de la Ville de Bruxelles de 40% (par rapport à 2008)		- Ne plus installer de chaudières à énergie fossile pour tous les nouveaux bâtiments, et remplacer progressivement les existantes vers des alternatives durables (pompes à chaleur, cogénération ...) lors de rénovations lourdes.	
			- Appliquer un régime de chauffage réduit pour tous les bâtiments de la Ville, en fonction de leur fonction et affectation (18° pour les bureaux, 19° pour les classes, 20° pour les crèches)	
			- Réduire la période de chauffage d'environ 1 mois : démarrer 15 jours plus tard et arrêter 15 jours plus tôt en moyenne	
			Monitorer en temps réel la consommation énergétique des 70 bâtiments les plus gros consommateurs de la Ville, et monitorer annuellement l'ensemble des points de consommation sur base du suivi des factures	
			Mise en œuvre de l'inventaire GMAO du patrimoine de la Ville et du CPAS rassemblant toutes les informations du bâti et ses caractéristiques techniques	
			Relighting des bâtiments de la Ville - 100% des 70 piliers dotés exclusivement d'ampoules LED.	
			Revoir la planification de l'éclairage dans les infrastructures sportives, en particulier dans le stade qui est un des plus gros consommateurs d'énergie.	
			Sensibiliser les usagers et le personnel du bâti de la ville et le public aux économies d'énergie via la mise à disposition d'un guide aux gestes et comportements exemplaires (pour économiser un maximum d'énergie dans l'utilisation des bâtiments)	
			Mettre en place des systèmes de récupération d'énergie afin de diminuer la consommation fossile du système de refroidissement. (riothermie, aquathermie, géothermie, ...)	

	<p>Installer de la domotique au service de la sobriété énergétique : analyse de la température et de la fréquentation des espaces de travail dans les bâtiments clés (Brucity et 70 priors)</p> <p>Accompagner et soutenir financièrement les projets climatiques des acteurs du territoire en matière d'énergie dans le cadre de l'appel à projets Climat</p> <p>Faciliter un processus citoyen de rénovation collective selon des standards énergétiques ambitieux</p> <p>Mettre en place un dispositif pour informer les citoyens sur les économies d'énergies et la rénovation des bâtiments; les accompagner et faciliter l'accès aux primes Révolution</p> <p>- Suivre le programme de Sibelga visant à remplacer la totalité de son parc d'éclairage public par du LED d'ici fin 2030</p> <p>- Distribution d'alternatives durables aux chaufferettes produites localement à des établissements de l'HORECA bruxellois (plaid, bougies chauffantes,...)</p> <p>- Accompagner l'interdiction et identifier les alternatives aux rideaux de chaleur ou de fraîcheur en continuité avec portes ouvertes dans les commerces du territoire. (projet pilote rue Neuve?)</p> <p>Sensibilisation des commerçants via actions comme par exemple la réalisation de FAQ « le saviez-vous ? » sur les gestes à mettre en place pour réduire les consommations énergétiques à destination des commerçants</p>	       
<p>Valoriser des toitures plates de la Ville qui le permettent avec une fonction climatique (photovoltaïque, thermique, végétalisation, blanchiment, ...)</p>	<p>Valorisation des toitures sur les sites identifiés comme prioritaires et favoriser la mise en œuvre des recommandations de l'étude Des Toits Vivants (toitures vertes, panneaux solaires, blanchiment, agriculture urbaine, ainsi que l'utilisation de l'outil « des toits vivants » dès la conception de chaque projet de rénovation ou travaux de toiture</p>	
<p>Augmenter la part d'énergie consommée par les bâtiments publics de la Ville, de la Régie, du CPAS et des SISF qui provient d'énergie renouvelable produite en Belgique</p>	<p>Faire évoluer les contrats d'électricité verte de la Ville avec un critère de production local (Belge)</p> <p>- Tester le potentiel des différentes solutions de stockage et de partage afin d'augmenter l'autoconsommation d'énergie verte produite.</p>	 
	<p>- Poursuivre le déploiement d'installations photovoltaïques sur les bâtiments de la Ville, de la Régie et du CPAS pour couvrir au moins 32,5% de la consommation électrique via sa production renouvelable propre (soit 500 kWc par an, équivalent à 3000 m² de panneaux)</p>	
	<p>Lancer l'action d'achat groupé d'énergie verte destiné aux particuliers, aux professions libérales et aux petits commerces situés sur son territoire, en fonction de l'évolution du marché de l'énergie</p>	
	<p>Former et accompagner les habitants des logements du Foyer Laekenois (chaussée d'Anvers) pour conceptualiser et tester des modèles de communauté d'énergie.</p>	
<p>EN2. Production et consommation d'une énergie</p>		

verte et locale	Développer des communautés d'énergie	- Identification des différentes manières de lancer, soutenir et faciliter les communautés d'énergie sur le territoire ainsi que de mettre à disposition du foncier pour que les citoyens aient accès aux ENR : objectif de parvenir à la création de minimum 3 communautés d'énergie en 2030. Analyse dans un premier temps ou recos d'experts ?	
	Développer un ou des « Quartier à Energie Positive »	Poursuivre le développement d'un premier quartier à énergie positive (PED = Positive Energy District) dans le Quartier Nord, qui produirait plus d'énergie qu'il n'en consomme. Des bâtiments à énergie positive contribuent au développement d'un PED à Bruxelles.	
	Développer un réseau de chaleur urbain dans la Ville en collaboration avec Bruxelles Energie	En collaboration avec Bruxelles-Energie, développer un réseau de chaleur urbain récupérant la chaleur résiduelle de l'incinérateur, à destination des bâtiments communaux les plus énergivores (par exemple : les piscines) et les logements sociaux en priorité.	
EN3. Renforcer la durabilité de la construction et de la rénovation	Augmentation de la part des déchets de constructions prêts au réemploi et au recyclage	Systématiser le réemploi/tri/recyclage des matériaux lors de projets de construction/rénovation/démolition	
		- Faire du projet "Extension Pagodes" un projet pilote en matière de recyclage	
		- Formation des agents en vue de réduire, réutiliser, recycler les déchets de démolition et de construction	
		- Systématiser le réemploi/tri/recyclage des matériaux lors de projets de construction/rénovation/démolition	
	Dès la conception des projets de construction et de rénovation, intégrer des dispositifs permettant la gestion de l'eau et la protection de la biodiversité lorsque les conditions le permettent (ex : Toitures vertes, citernes, noues, perméabilisation, nichoirs, agriculture urbaine ...)	- Sur base des possibilités inventoriées par l'UO Climat, identifier les aménagements d'accueil de la biodiversité possibles en fonction des caractéristiques techniques des bâtiments, et les mettre en œuvre (nichoirs, abris pour chauve-souris, hôtels à insectes / Nombre de façade avec orifices, cavités, redents, angles)	
	Intégrer, dès la conception, dans les projets de construction et rénovation, la dimension d'économie circulaire (réversibilité, flexibilité, mutualisation, réemploi...)	- Intégration dans les critères d'attribution des marchés publics pour imposer la prise en compte et intégration de solutions circulaires pour tout projet de rénovation profonde ou construction	
	La Ville propose un objectif ambitieux sur les impacts environnementaux des projets de construction/rénovation à l'échelle du territoire	- Adapter le règlement taxe sur les démolitions/reconstructions pour réduire l'impact environnemental des chantiers	
La Ville se fixe des objectifs communs avec la Régie, le CPAS et les SISF en ce qui concerne l'impact environnemental des projets de construction/rénovation via l'analyse par un outil, tel que TOTEM, pour intégrer les principes de durabilité et de réversibilité	- Systématiser l'analyse de l'impact environnemental des 2 variantes (démolition/rénovation)		
	Etude comparative + formation des métiers techniques concernés à l'usage d'outils tels que TOTEM pour l'intégrer à chaque projet de rénovation/construction lourde.		

Légende	
	Action à démarrer
	Action en cours
	Action d'atténuation

	Action d'adaptation
	Action avec dimension citoyenne